

## EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION AIDE FAMILIALE

IDENTIFICATION	
Intitulé de l'Unité d'Enseignement : <b>EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION AIDE FAMILIALE</b>	Niveau d'études : <b>ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION</b>
Nombre de périodes : <b>24 Périodes</b>	N°UE : 1299 CODE : <b>81 50 00 U21 D1</b>

DESCRIPTION
<p><b><u>Finalités générales</u></b></p> <p>Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;</li> <li>◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.</li> </ul> <p><b><u>Finalités particulières</u></b></p> <p>L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, au travers d'un travail écrit et de sa défense orale et face à une ou plusieurs situations de travail à domicile, d'intégrer les savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux spécifiques à la profession d'aide familial.</p>
<p><b><u>Prérequis : CAPACITES PREALABLES REQUIS</u></b></p> <p>Sans objet</p>
<p><b><u>Documents de référence pour une préparation préalable au cours :</u></b></p> <p>Dossier pédagogique section aide-familial Enseignement secondaire supérieur de transition</p>
<p><b><u>Programme- Compétences attendues :</u></b></p> <p>A partir de situations professionnelles concrètes, l'étudiant sera capable de réaliser un travail relatif à une problématique ou à une thématique particulière relevant du secteur de l'aide à domicile. Le travail devra comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ un questionnement de départ en lien avec sa pratique d'aide familial,</li> <li>◆ l'approche méthodologique et théorique de la (des) question(s),</li> <li>◆ l'analyse de pratiques développées en rapport avec la (les) question(s) posée(s),</li> <li>◆ des pistes d'intervention relatives à la (aux) question(s) de départ,</li> <li>◆ une réflexion relative à la formation continue.</li> </ul> <p>Programme pour le personnel chargé de l'encadrement</p> <p>Le personnel chargé de l'encadrement a pour fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de définir la forme, le contenu et les critères d'évaluation du travail demandé ;</li> <li>◆ d'évaluer la pertinence des projets de travail ;</li> <li>◆ d'assurer un suivi collectif et/ou individuel des étudiants inscrits et de les aider à réaliser leur travail</li> </ul>

### **Acquis d'apprentissage**

#### **Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de:**

Au travers d'un travail écrit et oral respectant les usages de la langue française, portant sur des situations concrètes de la vie professionnelle et en référence aux règles déontologiques et, plus particulièrement, au respect des personnes :

- ◆ de situer, avec précision, son action dans le contexte d'un projet du service à domicile dont le cadre a été défini ;
- ◆ de (se) poser des questions pertinentes sur la fonction et le rôle spécifique de l'aide familial, y compris l'importance de la formation continue ;
- ◆ d'explicitier ses relations avec d'autres intervenants et les bénéficiaires de ses interventions
- ◆ d'utiliser de façon adéquate des outils théoriques et méthodologiques en distinguant données factuelles et perceptions personnelles ;
- ◆ de proposer et de justifier des pistes d'intervention pertinentes.

#### **Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ la rigueur des observations et le degré de pertinence des analyses,
- ◆ la richesse et la pertinence des ressources utilisées,
- ◆ la qualité des liens réalisés avec des outils théoriques, méthodologiques et pratiques,
- ◆ la capacité à élargir le débat,
- ◆ la capacité à argumenter et à nuancer ses propos,
- ◆ la qualité rédactionnelle du travail écrit,
- ◆ la clarté de la présentation orale.

### **Bibliographie**

Programme pédagogique-dossier de formation MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1 DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE DE  
FORMATION STAGE D'INSERTION DES METIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES  
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION Approbation du Gouvernement de la  
Communauté française du 05 juin 2008, sur avis conforme de la Commission de concertation

**Statut du stage** : Obligatoire

### **PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)**

Bertrand Dominique

### **METHODOLOGIE**

Méthode expositive : explication des consignes de l'EI  
Etablissement d'un planning individuel de correction pour chaque étudiant.e  
Correction de fichier word envoyé par mail  
Rédaction d'une feuille de route pour chaque étudiant.e  
Répétition de la présentation orale face aux étudiant.es de la section et à l'enseignante chargée de l'encadrement de l'EI

### **MODES D'EVALUATION**

Selon la grille d'évaluation complétée par les enseignants de la section et un ou plusieurs membre(es) de jury